I

(Actes législatifs)

BUDGETS

ADOPTION DÉFINITIVE (UE, Euratom) 2023/278
du budget annuel de l'Union européenne pour l'exercice 2023

LA PRÉSIDENTE DU PARLEMENT EUROPÉEN,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 314,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 106 *bis*,

vu la décision (UE, Euratom) 2020/2053 du Conseil du 14 décembre 2020 relative au système des ressources propres de l'Union européenne et abrogeant la décision 2014/335/UE, Euratom ([1]),

vu le règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union, modifiant les règlements (UE) n° 1296/2013, (UE) n° 1301/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1304/2013, (UE) n° 1309/2013, (UE) n° 1316/2013, (UE) n° 223/2014, (UE) n° 283/2014 et la décision n° 541/2014/UE, et abrogeant le règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 ([2]),

vu le règlement (UE, Euratom) 2020/2093 du Conseil du 17 décembre 2020 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027 ([3]),

vu l'accord interinstitutionnel du 16 décembre 2020 entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, ainsi que sur de nouvelles ressources propres, comportant une feuille de route en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres ([4]),

vu le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2023, adopté par la Commission le 1er juillet 2022,

vu la position sur le projet de budget de l'Union européenne pour l'exercice 2023, adoptée par le Conseil le 6 septembre 2022 et transmise au Parlement européen le 9 septembre 2022,

vu la lettre rectificative n° 1/2023 au projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2023, présentée par la Commission le 5 octobre 2022,

vu la résolution adoptée par le Parlement européen le 19 octobre 2022 concernant la position du Conseil sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2023,

vu les amendements au projet de budget général adoptés par le Parlement européen le 19 octobre 2022,

([1]) JO L 424 du 15.12.2020, p. 1.
([2]) JO L 193 du 30.7.2018, p. 1.
([3]) JO L 433 I du 22.12.2020, p. 11.
([4]) JO L 433 I du 22.12.2020, p. 28.

vu la lettre adressée par le président du Conseil le 19 octobre 2022 indiquant que le Conseil n'était pas en mesure d'approuver tous les amendements adoptés par le Parlement,

vu la lettre du 24 octobre 2022 adressée au président du Conseil convoquant le comité de conciliation,

vu le fait que le comité de conciliation soit parvenu à un accord sur un projet commun dans le délai de 21 jours visé à l'article 314, paragraphe 6, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu l'approbation du projet commun par le Conseil le 22 novembre 2022,

vu l'approbation du projet commun par le Parlement le 23 novembre 2022,

vu les articles 95 et 96 du règlement intérieur du Parlement européen,

CONSTATE:

Article unique

La procédure prévue à l'article 314 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne est achevée et le budget annuel de l'Union européenne pour l'exercice 2023 est définitivement adopté.

Fait à Strasbourg, le 23 novembre 2022.

La présidente
R. METSOLA

BUDGET ANNUEL DE L'UNION POUR L'EXERCICE 2023

SOMMAIRE

Page

ÉTAT GÉNÉRAL DES DÉPENSES

INTRODUCTION AU BUDGET ANNUEL DE L'UNION 12

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DU BUDGET 2023 CONFORMÉMENT AU CFP 2021-2027 14

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TABLEAUX DES EFFECTIFS DES INSTITUTIONS ET ORGANISMES DE L'UNION 33

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES BÂTIMENTS PAR INSTITUTION DE L'UNION 35

ÉTAT GÉNÉRAL DES RECETTES

A. FINANCEMENT DU BUDGET ANNUEL DE L'UNION 44

B. ÉTAT GÉNÉRAL DES RECETTES PAR LIGNE BUDGÉTAIRE 53

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES PAR SECTION

SECTION I: PARLEMENT EUROPÉEN 159

— ÉTAT DES RECETTES 160

— ÉTAT DES DÉPENSES 173

— PERSONNEL 245

SECTION II: CONSEIL EUROPÉEN ET CONSEIL 247

— ÉTAT DES RECETTES 248

— ÉTAT DES DÉPENSES 261

— PERSONNEL 309

SECTION III: COMMISSION 311

— ÉTAT DES RECETTES 312

— ÉTAT DES DÉPENSES 380

— PERSONNEL 1154

ANNEXES: 1207

— OFFICES 1208

— PROJETS PILOTES ET ACTIONS PREPARATOIRES 1355

— AUTRES ANNEXES 1585

Page

SECTION IV: COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE 1677
— ÉTAT DES RECETTES 1678
— ÉTAT DES DÉPENSES 1689
— PERSONNEL 1729
SECTION V: COUR DES COMPTES EUROPÉENNE 1731
— ÉTAT DES RECETTES 1732
— ÉTAT DES DÉPENSES 1743
— PERSONNEL 1779
SECTION VI: COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN 1781
— ÉTAT DES RECETTES 1782
— ÉTAT DES DÉPENSES 1792
— PERSONNEL 1834
SECTION VII: COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS 1836
— ÉTAT DES RECETTES 1837
— ÉTAT DES DÉPENSES 1848
— PERSONNEL 1886
SECTION VIII: MÉDIATEUR EUROPÉEN 1887
— ÉTAT DES RECETTES 1888
— ÉTAT DES DÉPENSES 1901
— PERSONNEL 1935
SECTION IX: CONTRÔLEUR EUROPÉEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES 1937
— RECETTES 1938
— ÉTAT DES DÉPENSES 1949
— PERSONNEL 1988
SECTION X: SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE 1990
— ÉTAT DES RECETTES 1991
— ÉTAT DES DÉPENSES 2004
— PERSONNEL 2053

SOMMAIRE

Page

ÉTAT GÉNÉRAL DES DÉPENSES

INTRODUCTION AU BUDGET ANNUEL DE L'UNION 12

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DU BUDGET 2023 CONFORMÉMENT AU CFP 2021-2027 14

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TABLEAUX DES EFFECTIFS DES INSTITUTIONS ET ORGANISMES DE L'UNION 33

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES BÂTIMENTS PAR INSTITUTION DE L'UNION 35

ÉTAT GÉNÉRAL DES RECETTES

A. FINANCEMENT DU BUDGET ANNUEL DE L'UNION 44

INTRODUCTION 44

CALCUL DU FINANCEMENT DU BUDGET 45

B. ÉTAT GÉNÉRAL DES RECETTES PAR LIGNE BUDGÉTAIRE 53

— TITRE 1: RESSOURCES PROPRES 54

— TITRE 2: EXCÉDENTS, SOLDES ET AJUSTEMENTS 66

— TITRE 3: RECETTES ADMINISTRATIVES 82

— TITRE 4: PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES 104

— TITRE 5: GARANTIES BUDGÉTAIRES, OPÉRATIONS D'EMPRUNTS ET PRÊTS 115

— TITRE 6: RECETTES, CONTRIBUTIONS ET RESTITUTIONS LIÉES AUX POLITIQUES DE L'UNION 124

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES PAR SECTION

SECTION I: PARLEMENT EUROPÉEN 159

— ÉTAT DES RECETTES 160

— TITRE 3: RECETTES ADMINISTRATIVES 161

— TITRE 4: PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES 169

— TITRE 6: RECETTES, CONTRIBUTIONS ET RESTITUTIONS LIÉES AUX POLITIQUES DE L'UNION 171

— ÉTAT DES DÉPENSES 173

— TITRE 1: PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION 175

— TITRE 2: IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT 200

— TITRE 3: DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE PAR L'INSTITUTION DE SES MISSIONS GÉNÉRALES 216

— TITRE 4: DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE PAR L'INSTITUTION DE MISSIONS SPÉCIFIQUES 233

Page

— TITRE 5: L'AUTORITÉ POUR LES PARTIS POLITIQUES EUROPÉENS ET LES FONDATIONS POLITIQUES EUROPÉENNES ET LE COMITÉ DE PERSONNALITÉS ÉMINENTES INDÉPENDANTES 238

— TITRE 10: AUTRES DÉPENSES 241

— PERSONNEL 245

SECTION II: CONSEIL EUROPÉEN ET CONSEIL 247

— ÉTAT DES RECETTES 248

— TITRE 3: RECETTES ADMINISTRATIVES 249

— TITRE 4: PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES 256

— TITRE 6: RECETTES, CONTRIBUTIONS ET RESTITUTIONS LIÉES AUX POLITIQUES DE L'UNION 259

— ÉTAT DES DÉPENSES 261

— TITRE 1: PERSONNES LIÉES AUX INSTITUTIONS 262

— TITRE 2: IMMEUBLES, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 287

— TITRE 10: AUTRES DÉPENSES 307

— PERSONNEL 309

SECTION III: COMMISSION 311

— ÉTAT DES RECETTES 312

— TITRE 3: RECETTES ADMINISTRATIVES 313

— TITRE 4: PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES 323

— TITRE 5: GARANTIES BUDGÉTAIRES, OPÉRATIONS D'EMPRUNTS ET PRÊTS 334

— TITRE 6: RECETTES, CONTRIBUTIONS ET RESTITUTIONS LIÉES AUX POLITIQUES DE L'UNION 343

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE DES CRÉDITS (2023 ET 2022) ET DE L'EXÉCUTION (2021) 380

— TITRE 01: RECHERCHE ET INNOVATION 383

— TITRE 02: INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES EUROPÉENS 454

— TITRE 03: MARCHÉ UNIQUE 516

— TITRE 04: ESPACE 579

— TITRE 05: DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET COHÉSION 592

— TITRE 06: REPRISE ET RÉSILIENCE 631

— TITRE 07: INVESTISSEMENT DANS LE CAPITAL HUMAIN, LA COHÉSION SOCIALE ET LES VALEURS 669

— TITRE 08: AGRICULTURE ET POLITIQUE MARITIME 759

— TITRE 09: ENVIRONNEMENT ET ACTION POUR LE CLIMAT 816

— TITRE 10: MIGRATION 839

— TITRE 11: GESTION DES FRONTIÈRES 853

Page

— TITRE 12: SÉCURITÉ 872
— TITRE 13: DÉFENSE 901
— TITRE 14: ACTION EXTÉRIEURE 921
— TITRE 15: AIDE DE PRÉADHÉSION 1001
— TITRE 16: DÉPENSES S'INSCRIVANT EN DEHORS DES PLAFONDS ANNUELS FIXÉS DANS LE CADRE FINANCIER PLURIANNUEL 1013
— TITRE 20: DÉPENSES ADMINISTRATIVES DE LA COMMISSION EUROPÉENNE 1036
— TITRE 21: ÉCOLES EUROPÉENNES ET PENSIONS 1127
— TITRE 30: RÉSERVES 1143
— PERSONNEL 1154

Annexes

OFFICES 1208
OFFICE DES PUBLICATIONS 1209
— RECETTES 1210
— DÉPENSES 1215
OFFICE EUROPÉEN DE SÉLECTION DU PERSONNEL 1236
— RECETTES 1237
— DÉPENSES 1242
OFFICE DE GESTION ET DE LIQUIDATION DES DROITS INDIVIDUELS 1261
— RECETTES 1262
— DÉPENSES 1267
OFFICE POUR LES INFRASTRUCTURES ET LA LOGISTIQUE — BRUXELLES 1284
— RECETTES 1285
— DÉPENSES 1290
OFFICE POUR LES INFRASTRUCTURES ET LA LOGISTIQUE — LUXEMBOURG 1308
— RECETTES 1309
— DÉPENSES 1314
OFFICE EUROPÉEN DE LUTTE ANTIFRAUDE (OLAF) 1331
— RECETTES 1332
— DÉPENSES 1337
PROJETS PILOTES ET ACTIONS PREPARATOIRES 1355
PROJETS PILOTES 1356
— DÉPENSES 1357
ACTIONS PRÉPARATOIRES 1504
— DÉPENSES 1505

Page

AUTRES ANNEXES 1585

ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN 1586

LISTE DE LIGNES BUDGÉTAIRES OUVERTES AUX PAYS CANDIDATS ET, LE CAS ÉCHÉANT, AUX CANDIDATS POTENTIELS DES BALKANS OCCIDENTAUX ET À CERTAINS PAYS PARTENAIRES 1602

RECETTES AFFECTÉES EXTERNES AU TITRE DE L'INSTRUMENT DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA RELANCE 1605

OPÉRATIONS D'EMPRUNTS ET DE PRÊTS — EMPRUNTS ET PRÊTS GARANTIS PAR LE BUDGET DE L'UNION (À TITRE INDICATIF) 1609

MODIFICATIONS À LA NOMENCLATURE 1663

SECTION IV: COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE 1677

— ÉTAT DES RECETTES 1678

— TITRE 3: RECETTES ADMINISTRATIVES 1679

— TITRE 4: PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES 1687

— ÉTAT DES DÉPENSES 1689

— TITRE 1: PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION 1691

— TITRE 2: IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT 1710

— TITRE 3: DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE PAR L'INSTITUTION DE MISSIONS SPÉCIFIQUES 1725

— TITRE 10: AUTRES DÉPENSES 1727

— PERSONNEL 1729

SECTION V: COUR DES COMPTES EUROPÉENNE 1731

— ÉTAT DES RECETTES 1732

— TITRE 3: RECETTES ADMINISTRATIVES 1733

— TITRE 4: PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES 1741

— ÉTAT DES DÉPENSES 1743

— TITRE 1: PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION 1744

— TITRE 2: IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT 1762

— TITRE 10: AUTRES DÉPENSES 1777

— PERSONNEL 1779

SECTION VI: COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN 1781

— ÉTAT DES RECETTES 1782

— TITRE 3: RECETTES ADMINISTRATIVES 1783

— TITRE 4: PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES 1790

— ÉTAT DES DÉPENSES 1792

— TITRE 1: PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION 1793

Page

— TITRE 2: IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT 1813

— TITRE 10: AUTRES DÉPENSES 1832

— PERSONNEL 1834

SECTION VII: COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS 1836

— ÉTAT DES RECETTES 1837

— TITRE 3: RECETTES ADMINISTRATIVES 1838

— TITRE 4: PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES 1846

— ÉTAT DES DÉPENSES 1848

— TITRE 1: PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION 1849

— TITRE 2: IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT 1867

— TITRE 10: AUTRES DÉPENSES 1884

— PERSONNEL 1886

SECTION VIII: MÉDIATEUR EUROPÉEN 1887

— ÉTAT DES RECETTES 1888

— TITRE 3: RECETTES ADMINISTRATIVES 1889

— TITRE 4: PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES 1897

— TITRE 6: RECETTES, CONTRIBUTIONS ET RESTITUTIONS LIÉES AUX POLITIQUES DE L'UNION 1899

— ÉTAT DES DÉPENSES 1901

— TITRE 1: DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION 1903

— TITRE 2: IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT 1918

— TITRE 3: DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE PAR L'INSTITUTION DE SES MISSIONS GÉNÉRALES ... 1926

— TITRE 10: AUTRES DÉPENSES 1933

— PERSONNEL 1935

SECTION IX: CONTRÔLEUR EUROPÉEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES 1937

— RECETTES 1938

— TITRE 3: RECETTES ADMINISTRATIVES 1939

— TITRE 4: PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES 1947

— ÉTAT DES DÉPENSES 1949

— TITRE 1: PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION 1950

— TITRE 2: IMMEUBLES, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES LIÉES AU FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION .. 1965

Page

— TITRE 3: COMITÉ EUROPÉEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES 1971
— TITRE 10: AUTRES DÉPENSES 1986
— PERSONNEL 1988
SECTION X: SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE 1990
— ÉTAT DES RECETTES 1991
— TITRE 3: RECETTES ADMINISTRATIVES 1992
— TITRE 4: PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES 2000
— TITRE 6: RECETTES, CONTRIBUTIONS ET RESTITUTIONS LIÉES AUX POLITIQUES DE L'UNION 2002
— ÉTAT DES DÉPENSES 2004
— TITRE 1: PERSONNEL AU SIÈGE 2005
— TITRE 2: IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AU SIÈGE 2021
— TITRE 3: DÉLÉGATIONS 2042
— TITRE 10: AUTRES DÉPENSES 2051
— PERSONNEL 2053